

# VGA Saint Maur – Ecole de Rugby

Chers Parents

Pendant les vacances d'été, l'école de rugby de la VGA Saint Maur organise une semaine de stage **du lundi 24 au vendredi 28 août 2020**  
Stade Paul Meyer, 3 rue de Paris à Sucy en Brie.

Ce stage s'adresse aux enfants déjà pratiquants et aux débutants appartenant aux catégories suivantes (selon les critères de la saison 2020-2021) :

- **M-14/F-15** (garçons nés en 2007 et 2008, filles nées en 2006, 2007 et 2008),
- **M/F-12** (garçons et filles nés en 2009 et 2010),
- **M/F-10** (garçons et filles nés en 2011 et 2012),
- **M/F-8** (garçons et filles nés en 2013 et 2014).

Le programme sera adapté au contexte sanitaire qui prévaudra au moment du stage et aux prescriptions de la Fédération Française de Rugby.

Il sera conçu dans la perspective de la saison 2020-2021 et comprendra des activités  
- de préparation à un retour progressif au jeu (ateliers de remise en condition, ateliers techniques, jeu sans contact, jeu au contact) pour les pratiquants,  
- d'initiation avec intégration progressive au jeu pour les débutants.

Diverses activités ludiques seront également proposées (jeux, vidéo, challenges individuels et collectifs...).

Horaires :

**de 08h45** (RDV sur le Parking) **à 16h30** (fin des activités)

-Reprise des enfants sur le parking jusqu'à 17 heures-

**Prix du stage : 150 €**, repas de midi et collation compris.

Les inscriptions seront prises jusqu'au 14 août 2020, délai de rigueur.

## Contacts

Jean-Marc GRAVIER : 06 48 08 70 63 – jean-marc.gravier@orange.fr

Mickaël MEYET : 07 83 89 57 88 - mickael.meyet@hotmail.fr

## Fiche d'inscription

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Licencié à la VGA St Maur Rugby      oui       non

Contacts joignables :

Nom parent 1 :      Mobile :      mail :

Nom parent 2 :      Mobile :      mail :

### 1. Licencié FFR dans un autre club :

Club :

N° de licence :

↳ **fournir une copie de la fiche d'autorisation de soins**

### 2. Non licencié FFR

Sport(s) pratiqué(s) :

↳ **Fournir une attestation médicale de non contre-indication à la pratique du sport  
et  
une autorisation de soins en cas d'urgence**

Commentaire particulier (contre-indication alimentaire, autre,...) :

Acompte à l'inscription (50 € minimum) :  
chèque<sup>1</sup>  espèces  chèques ANCV

€ (solde le 14/08/20 au plus tard)

---

1 - chèque à l'ordre de la VGA St Maur Rugby à adresser à Jean-Marc Gravier 28 rue de la Réunion 94100 Saint Maur des fossés